

Les subsides

Mais le député de Mississauga-Nord tombe mal, car les gens commencent à se tourner contre Petro-Canada, ils commencent à se rendre compte de ce qui arrive, à faire des recherches, à répandre des histoires. Je vais lui en raconter quelques-unes, tout de suite, avant qu'il aille dîner.

Allez au détroit de Canso, dans la circonscription du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen). Allez voir ce qu'y fait Petro-Canada. Il y avait là une usine, sur la côte. A la demande, je pense, de quelqu'un du parti libéral, elle a été déplacée de quelques milles. Pourquoi? Pour échapper aux syndicats. Le grand défenseur du mouvement syndical au Canada, le parti libéral, voulait échapper au processus de négociation collective; par conséquent Petro-Canada a déplacé son usine dans une zone où il n'y a pas de syndicat . . .

Des voix: C'est honteux!

M. Crosby: . . . dans une région où il n'y a aucun groupe organisé. Un contrat a été conclu avec un ami libéral qui a une société de construction. Bien connu en Nouvelle-Écosse pour ses sympathies libérales, cet ami, président de la société Nova Construction, a fourni la main-d'œuvre nécessaire. Bien entendu, c'était à des prix bien inférieurs à ceux demandés par les syndiqués. Voilà ce que fait Petro-Canada.

Qu'est-ce que le député de Mississauga-Nord en pense? Il quitte la Chambre, mais avant qu'il ne s'en aille je voudrais lui demander, par votre intermédiaire, monsieur le Président, pourquoi Petro-Canada, dans l'intérêt de tous les Canadiens qui essaient de défendre l'économie canadienne et de développer nos industries, pétrolières et manufacturières, pourquoi, lorsqu'elle a eu besoin de conteneurs, elle est allée les acheter en Europe, alors qu'à l'endroit même où ils ont été débarqués, à Halifax (Nouvelle-Écosse), il y a une usine qui en fabrique. Pourquoi ce comportement si leur intérêt est de développer le Canada et l'industrie canadienne?

Il n'y a pas un député ici, où qu'il siège, qui ne connaisse une histoire au sujet de Petro-Canada et c'est ça que vous allez entendre au cours des prochains mois et des prochaines années, des histoires au sujet de Petro-Canada. Lors de la prochaine campagne électorale, des députés visiteront la circonscription de Mississauga-Nord et ils iront y réciter la litanie des péchés commis par Petro-Canada depuis son expansion. Il y en aura beaucoup plus que nous n'en connaissons maintenant: les spéculations sur les actions de la Petrofina du Canada, les bénéfices réalisés par une personne qui siège maintenant au conseil d'administration de Petro-Canada, M. McCain du Nouveau-Brunswick. Allez lui demander. Où est le député de Mississauga-Nord? Il a quitté la Chambre. Il est peut-être parti appeler M. McCain et lui demander quand, comment et dans quelles circonstances il a acheté ses actions de Petro-Fina, à combien s'élevaient les bénéfices qu'il a réalisés et comment il a obtenu ses informations, pourquoi il a fait cette transaction et qui lui a donné le tuyau. Nous pourrions continuer comme ça,

mais à partir de maintenant, les députés du parti libéral ne seront pas en terrain très sûr lorsqu'ils se porteront à la défense de Petro-Canada, vu tous les forfaits que cette organisation a commis. Je ne parlerai même pas de M. Joel Bell, car je suis là pour parler des sociétés de la Couronne en général.

J'ai dit que la motion du chef de l'opposition (M. Clark) visait à faire la lumière sur les excès des sociétés de la Couronne, mais en fait, sa portée est beaucoup plus profonde.

Le motion que le chef de l'opposition officielle a proposé à la Chambre reflète les deux éléments fondamentaux de la philosophie progressiste-conservatrice. Une conscience sociale s'exerçant dans le cadre de la libre entreprise. Personnellement, je n'ai pas peur de défendre la libre entreprise, que ce soit ici ou n'importe où au Canada.

La prolifération des sociétés de la Couronne qui échappe au contrôle du Parlement et du public . . .

M. MacBain: Irving Oil?

M. Crosby: . . . empêche de gouverner en manifestant une conscience sociale et compromet la libre entreprise.

Monsieur le Président, un des députés d'en face a mentionné Irving Oil. Je voudrais qu'il vérifie comment le gouvernement finance Irving Oil par l'entremise de la Commission d'indemnisation pétrolière. Voilà encore une sorte de société de la Couronne, une autre sorte d'organisme qui échappe à tout contrôle. Lorsqu'on représente l'Ontario, avant de s'attaquer à la société Irving Oil du Nouveau-Brunswick, il vaut mieux se rendre compte que cette compagnie a le parti libéral dans sa manche et que ce dernier sera très mécontent d'apprendre que le député de Niagara Falls (M. MacBain) a attaqué sa protégée. J. D. Irving va téléphoner ce soir même aux gros bonnets du parti libéral et du gouvernement libéral pour s'en plaindre et vous n'entendrez plus jamais le député de Niagara Falls ouvrir la bouche. Il se plaint d'Irving Oil. Il s'expose à de graves ennuis. J'aime autant le prévenir. Où qu'il soit, dans son condominium de luxe ou ailleurs, J. D. Irving n'aura qu'à décrocher le téléphone pour l'écraser, car il est le premier à bénéficier de cette absence de contrôle sur ce qui se passe au sein du gouvernement.

Si vous le permettez, je vais vous expliquer la situation de façon bien simple. Notre système de gouvernement ne nous fournit qu'une garantie réelle, la responsabilité publique. En quoi cela consiste-il? Le premier ministre (M. Trudeau) et son cabinet doivent rendre des comptes au Parlement. Le Parlement du Canada doit rendre des comptes à la population à l'occasion de chaque élection générale.

La loi qui limite à cinq ans la durée du Parlement permet de punir rapidement et sévèrement tout gouvernement qui omet de rendre des comptes aux citoyens et c'est ce qui arrivera quand le mandat du Parlement expirera. Les Canadiens vont punir les candidats du parti libéral, car ils les ont empêchés